



CONTRAT DE RESERVATION

Swiss Dojo – Centre d'Arts corporels et de Culture – Saillon

1. DISPOSITIONS GENERALES

- 1.1 L'immeuble nommé Swiss Dojo se situe au Chemin de l'Ecluse 10, 1013 Saillon (VS). Il s'agit d'un Centre d'Arts corporels et de Culture. L'édifice appartient à la Société Coopérative Swiss Dojo, représentée par son président, M. Stéphane Schers.
- 1.2 La « Charte d'utilisation » de Swiss Dojo fait partie intégrante du présent contrat. Il est demandé à chaque utilisateur d'en prendre connaissance et de la respecter.
- 1.3 Une demande de disponibilité du Centre de Saillon peut être faite auprès de Swiss Dojo par téléphone ou courriel. Après accord préalable de la Société Coopérative, une réservation peut s'envisager (contrat + paiement).
- 1.4 Le présent contrat doit être envoyé (par courriel de préférence) à Swiss Dojo 15 jours avant la date de réservation avec la preuve du paiement bancaire. Swiss Dojo validera officiellement la réservation par e-mail. En cas d'annulation, Swiss Dojo se réserve le droit de rembourser uniquement la moitié du montant si l'annulation arrive dans les 3 jours avant la date de réservation.
- 1.5 Le Dojo devra être rendu dans les mêmes conditions que lors de la mise à disposition des locaux (mobiliers, propreté, luminaires).

2. DESCRIPTIF

- 2.1 Swiss Dojo est facilement accessible en véhicules et de nombreuses places de parc sont à disposition à quelques pas de l'entrée. Actuellement, le bâtiment n'est pas accessible aux personnes handicapées sans assistance (cinq marches d'escaliers permettent d'accéder à la courside d'entrée).
- 2.2 Le bâtiment comprend les espaces suivants :
 - A. Hall d'entrée de 45 m²
 - B. Salle de Culture de 140 m² (rez-de-chaussée, sol en bois, dim. 8,70 x 16 m)
 - C. Salle d'Arts corporels de 156 m² (étage, sol en tatamis – utilisation sans chaussures, dim. 8,70 x 18 m)
 - D. Vestiaires hommes avec 6 douches individuelles
 - E. Vestiaires femmes avec 6 douches individuelles
 - F. WC femmes, WC hommes/handicapés
- 2.3 Le Centre comprend les équipements ci-dessous pouvant être utilisés par les utilisateurs :
 - A. 4 tables rondes (blanches) se situant dans le hall d'entrée
 - B. 20 chaises blanches disposées dans le hall (+ 30 autres chaises stockées dans le Dojo)
 - C. 4 tables + 4 bancs (pliables, en bois, à recouvrir de nappes papier) stockés dans le Dojo
 - D. Cimaises contre les murs de la Salle de Culture y compris câbles de suspension
 - E. 18 lambourdes (à poser sur les tirants de la structure) pour suspensions au centre des salles
 - F. 33 socles en bois (peint en blanc) de différentes dimensions
 - G. 1 réfrigérateur, 1 four micro-ondes, 2 plaques de cuisson mobiles, 1 chauffe-eau, 1 machine Nespresso



3. DEMANDE

3.1 Coordonnées :

Organisateur (association, privé, ...)
Responsable (prénom + nom)
Adresse complète
NP + Localité
E-mail
Téléphone (portable)

3.2 Motifs de la réservation :

- Stage d'Art corporel*
- Événement culturel (conférence, séminaire, spectacle, ...)*
- Assemblée (AG, réunion de travail, ...)*
- Apéritif dinatoire*
- Autre :*

3.3 Caractéristiques :

Début de réservation (date + heure)
Fin de réservation (date + heure)
Nombre de personnes attendues
Utilisation salle(s) : rez et/ou étage ?
Matériel demandé

4. TARIFS & PAIEMENT

4.1 Tarifs de réservation (pour 1 ou 2 salles) :

- CHF 30.00 / HEURE : tarif forfaitaire pour une réservation « courte durée » (1 heure à 6 heures)*
- CHF 200.00 / JOUR : tarif forfaitaire pour une réservation « durée moyenne » (1-3 jours)*
- CHF 170.00 / JOUR : tarif forfaitaire pour une réservation « longue durée » (dès 4 jours)*

4.2 *Le montant total de CHF est à payer sur le compte de la Société Coopérative Swiss Dojo auprès de la banque Raiffeisen Entremont, 1934 Le Châble VS. IBAN : CH05 8058 1000 0075 5932 2.*

Lieu & date
Signature